



Fuite d'eau sur terrain communal

Par **Dr morpheus**, le **03/07/2012** à **14:16**

Bonjour,

j'ai reçu une facture d'eau assez élevées suite à une fuite d'eau constatée entre mon compteur et ma maison , Mais mon compteur se trouve sur une parcelle communal et la tuyauterie également . A qui incombe la facture d'eau et les réparation , la mairie nous demande d'en prendre l'entière responsabilité seulement je me voi mal exploser le béton de la route ou se trouve mon compteur ... sans compter que les réparations risque de coûter cher .

cordialement